

Après la liquidation de Sabella, quel avenir pour la filière hydrolienne en Bretagne ?

La liquidation de la société quimpéroise (Finistère) Sabella est un coup dur pour l'hydrolien français, qui navigue à l'aveugle. L'absence d'appel d'offres empêche le déploiement industriel de ces turbines qui utilisent les courants marins pour produire de l'électricité. La Bretagne, qui concentre un cinquième du potentiel national, veut y croire.



L'hydrolienne D10 de la société Sabella est immergée au large d'Ouessant (Finistère). | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Newsletter Mon Budget

Chaque semaine, infos pratiques et conseils utiles pour vos dépenses du quotidien

Reconnaissable à son socle jaune surmonté d'une immense hélice bleue, l'hydrolienne D10 de Sabella symbolisait une filière naissante et pleine de promesses. En 2015, ce démonstrateur immergé à 55 mètres de fond, dans le passage du Fromveur près de l'île d'Ouessant (Finistère), devenait la première turbine à injecter de l'électricité dans le réseau français grâce à la force des courants marins.

Il y a certes eu quelques déconvenues : [la machine a dû être remontée à la surface](#) à quatre reprises pour être révisée. Mais depuis avril 2022, l'hydrolienne a fait ses preuves et tourne aujourd'hui 7j/7, 24h/24, approvisionnant les Ouessantins en électricité décarbonée.

« **Maintenant que ça fonctionne, il n'y a plus d'entreprise pour s'en occuper** », s'agace Denis Palluel, le maire de l'île, amer devant ce « **gâchis** ».

« Échec commercial »

[Sabella a été placé en liquidation judiciaire](#) le 19 janvier 2024. La société quimpéroise n'est pas parvenue à garder la tête hors de l'eau, faute de perspectives financières. « **C'est une réussite sur le plan technologique, mais un échec commercial** », résume Daniel Cueff, vice-président du conseil régional de Bretagne chargé de la mer et du littoral.

La société [Entech, elle aussi basée à Quimper](#), a repris l'ensemble des dix-neuf salariés de Sabella et mis la main sur 81 de ses brevets. Mais le rachat partiel ne comprend pas la turbine D10, toujours en quête d'un repreneur. Pour le maire d'Ouessant, « **il faut absolument que l'hydrolienne reste en place, sinon ce serait un très mauvais signal** ».



Depuis avril 2022, l'hydrolienne a fait ses preuves et tourne aujourd'hui 7j/7, 24h/24, approvisionnant les Ouessantins en électricité décarbonée. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

La petite île vise en effet l'autonomie énergétique d'ici à 2030, à base d'un mix 100 % renouvelable comprenant de l'éolien, du photovoltaïque et de l'hydrolien. Cette dernière technologie fournit en moyenne 3 % des besoins du millier d'habitants, mais les jours de grande marée, « **ça peut monter jusqu'à 40 %** », pointe Denis Palluel. Selon nos informations, une société basée au Royaume-Uni se serait positionnée pour reprendre la main sur le site d'Ouessant.

1 GW de potentiel en Bretagne

Exploité au maximum, le potentiel hydrolien des courants du Fromveur est estimé à 1 Gigawatt (GW). Soit un cinquième du potentiel total de la France (5 GW), le reste étant concentré en Normandie, [au large du raz Blanchard, à La Hague \(Manche\)](#). Pas grand-chose comparé aux 45 GW d'éolien en mer visés d'ici à 2050, mais l'hydrolien répond à la problématique de l'isolement énergétique des îles. « **Et elles sont nombreuses en France, cette technologie a donc beaucoup de valeur !** », insiste Daniel Cueff.

Alors, pourquoi est-ce que les repreneurs ne se bousculent pas pour installer des fermes pilotes en Bretagne ? « **Par manque de visibilité**, condense [Christophe Chabert](#), président de BrestPort. **Sans appel d'offres, il n'y a aucune perspective. C'est le marché qui crée la technologie.** »

Engagement présidentiel

La filière s'impatiente, voire désespère, de répondre à ces fameux appels d'offres. Et compte sur la prochaine loi de programmation de l'énergie, [qui n'en finit pas d'être repoussée](#), pour

concrétiser les choses. Le texte pourrait sortir avant l'été. « **Les turbiniers et les énergéticiens sont dans les starting-blocks !** », assure Marc Lafosse, du syndicat des énergies renouvelables.

Le gouvernement estimait jusqu'ici que la technologie n'était pas assez aboutie, mais [une déclaration d'Emmanuel Macron](#) aux Assises de la Mer, en novembre 2023, a redonné espoir : « **Nous n'allons pas lâcher la bataille de l'hydrolien** », avait assuré le chef de l'État. Dont acte ?

Le projet d'hydroliennes dans le golfe du Morbihan, victime collatérale de la liquidation

Le tribunal de commerce de Quimper sonnera-t-il le glas des deux hydroliennes prévues dans le golfe du Morbihan, ce vendredi 26 avril 2024 ?

Le projet, lancé en 2014, pourrait bien tomber à l'eau avec la probable liquidation de la partie de Sabella non reprise par Entech, et de sa filiale, Morbihan hydro énergie. Aucun repreneur n'a vraisemblablement l'intention de sauver les hydroliennes qui devaient être immergées pour trois ans dans le courant de la Jument, avec l'aval du préfet du Morbihan. Une bonne nouvelle, pour les associations qui contestaient la productivité limitée de ce projet, autant que ses risques pour l'environnement fragile du Golfe.

Hydroliennes en Bretagne : le projet sous l'eau mais pas encore coulé

Le tribunal de Quimper (Finistère) a rendu son délibéré ce vendredi 26 avril 2024, sur la liquidation de la SEM (société d'économie mixte) Morbihan hydro énergies qui gère le projet d'hydroliennes dans le golfe du Morbihan.



Le projet d'hydrolienne dans le golfe du Morbihan est sérieusement compromis. | MORBIHAN ÉNERGIES

[Ouest-France](#) [Isabelle JÉGOUZO](#) Publié le 26/04/2024 à 17h41

Newsletter Mon Budget

Chaque semaine, infos pratiques et conseils utiles pour vos dépenses du quotidien

Sévèrement touché mais pas coulé. C'est ainsi que l'on peut qualifier le projet d'hydroliennes dans le golfe du Morbihan, de la SEM (société d'économie mixte) [Morbihan hydro énergies](#), présidée par le Vannetais Gérard Thépaut et [de Sabella, l'entreprise quimpéroise](#). Le tribunal de commerce de Quimper (Finistère) a prononcé, ce vendredi 26 avril 2024, une poursuite d'activités jusqu'au 28 juin 2024 de la MHE.

« Il n'y a rien de concret »

C'est une décision qui va permettre à MHE et à Sabella de percevoir les subventions de l'Europe en remboursement des frais engagés, en attendant la décision du recours devant le Conseil d'État, fait par les associations. Le projet entre deux eaux depuis plusieurs mois pourrait carrément aller au fond le 28 juin 2024. Il reste encore une incertitude. Les Anglais d'Inyaga ont montré de l'intérêt pour racheter l'hydrolienne d'Ouessant. Ils ont également eu vent du projet du Golfe. Mais il n'y a rien de concret. La veille, le Président Macron, a déclaré vouloir développer les énergies renouvelables. La filière hydrolienne n'a jamais été soutenue !

UPPM revue de presse